



Passage d un controleur de la caf

Par **britannia**, le **13/10/2012** à **09:00**

Bonjour,

Le contrôleur de la caisse d allocations familiales est passé à mon domicile. Il m'a demandé les 6 deniers relevés bancaires. Je perçois le RSA. Une personne proche de moi m'a dénoncé en disant que j'avais un mobilhome à Fréjus, je le louais. Il m'a demandé pour quelles raisons je ne l'avais pas déclaré. Je lui ai répondu je le loue mais les locations servent à l'emplacement du terrain que je paye à 5.385 € l'année donc je ne fais aucun bénéfice, c'est pour cette raison que je ne l'ai pas dit à la caf. Il m'a dit qu'on peut me suspendre le RSA et me demande les 2 années du RSA. Je lui ai répondu : où voulez-vous que je prenne cet arriéré de 2 ans du RSA alors que je ne fais pas de bénéfice.

Qu'en pensez-vous ? J'attends vos réponses.

Remerciements.

Par **amajuris**, le **13/10/2012** à **11:11**

bonjour,,

premier point vous avez fraudé en ne déclarant pas ce revenu de votre mobilhome lors de votre demande de RSA.

second point: la caf peut vous faire vendre ou saisir votre mobilhome pour récupérer les sommes que vous avez reçues sans doute indument.